



Date de mise en ligne : 06 août 2026

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00126** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) Monsieur Trieu Van Hung
 3 Rue Camille Claudel
 94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Le projet consiste en la rénovation des clôtures et des portails existants datant d'environ 30 ans. Les travaux comprennent le remplacement des clôtures ajourées verticales et des deux portails battants par des ouvrages en aluminium de teinte beige, ainsi que le rehaussement du muret central entre les deux portails.

Sur un terrain sis 3 Rue Camille Claudel
Cadastré AD486

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **06 Aout 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 9^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00126 du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,